

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 36 (1898)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Le lapin, le chien et le chasseur  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-196695>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

trablia dâo salon, après quiet sont partis. Quand l'arrevâvont devant 'na maison iô l'avion dâi cognéances, lo monsu pregnâi lè guidés po teni lo tsévu, et desâi à Trognu qu'avâi gardâ lè cartès dein sa catsetta, d'ein portâ, tantout iena, tantout duè, trâi, quatro, c'est suivant; après quiet, quand lo cocher étai remontâ, faillâi traci pe lien. Après avâi fé cé manêdo 'na troupe dè iadzo, lo monsu fâ arretâ et dit à Trognu dè portâ trâi cartès tsi on aulra cognéance.

— N'ia pas moian, noutron maitrè, se repond Trognu.

— Et porquî?

— Po cein que ne m'ein restè perein que duè: lo fou dè pique et lo sa dè carreau...

Adon l'arâi faillu vairè lo vihlio, qu'étâi furieux et que risâi tot parâi, ein traiteint lo pouro Trognu dè tadiè et dè tabornio, ka lo pouro lulu que n'avâi jamais eintendu parlâ dè cartè dè vesitès, avâi bin vu dâi z'ètiqietès quand lo monsu l'avâi einvouyi à salon; mâ coumeint on lâ avâi de dè prindrè dâi cartès, l'avâi tot bounameint prâi on djû dè binocle, et lè cliâo cartès à djû à mariadzo que l'avâi bailli pertot iô l'étâi z'u.

Nous publierons dans notre prochain numéro un article inédit de M. C.-C. Dénérâz.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la charmante nouvelle vaudoise qui va suivre, sous le titre: *Marguerite l'effeuilleuse*, et dont nous commençons aujourd'hui la publication. On y trouvera une peinture vivante et fidèle des mœurs des bords du Léman, et nous y ferons la connaissance de personnages sympathiques et intéressants décrits par une plume alerte et gracieuse.

#### Marguerite l'effeuilleuse.

NOUVELLE VAUDOISE

Jean-Louis-Abram Cornaz, de la commune dè Chexbres et y demeurant, avait cinquante ans, soixante poses de terrain en vignes, prés et champs, une maison de ferme, plus une petite maison avec pressoir dans le vignoble: le tout franc d'hypothèques: Aussi bien Abram Cornaz était connu dans le pays comme ayant *de quoi*. J'indique d'abord sa position financière, parce qu'en général c'est la première demande que l'on fait en parlant de quelqu'un. A côté de son argent, il avait peu de qualités. Veuf de bonne heure, il s'était consacré à l'exploitation de son domaine et avait laissé un fils superbe, unique fruit de son mariage, s'élever presque tout seul. Au physique, Antoine Cornaz (c'est le nom de ce dernier) avait parfaitement réussi; c'était un puissant garçon de 23 ans, au moment où commence ce récit, mesurant cinq pieds huit pouces, aux épaules carrées, à la figure hâlée par le soleil et, pour tout dire, légèrement rougie par de fréquentes libations. Des cheveux noirs courts et frisés couvraient son front et contribuaient à donner à sa figure une allure décidée. Au moral, il était doué de deux grandes qualités: un excellent cœur et un grand amour de la vérité; mais pour le reste, paresseux, joueur, emporté et buveur. Constamment entouré de jeunes gens qui flattaient ses mauvais penchants, il était devenu l'oracle et le chef de la jeunesse bruyante du vignoble.

Tant que son fils n'avait pas été à même de le seconder dans ses travaux, Abram Cornaz s'était fort peu inquiété de lui, mais ce dernier devenant grand et fort, son père réclama ses services.

Antoine voulait bien travailler, mais, comme on a l'habitude de dire chez nous, à ses heures. D'un autre côté, les demandes d'argent se succédaient à de courts intervalles, ce qui ne tarda pas à amener un grand froid dans les relations du père et du fils. Abram Cornaz s'était alors pris à regretter sincèrement son insouciance à l'égard de l'éducation d'Antoine, et cela d'autant plus qu'il reconnaissait l'impossibilité de dompter maintenant cette nature violente.

Les jours s'écoulaient tristement à la ferme; tout se ressentait de l'humeur de plus en plus sombre du père et des désordres du fils. On ne rencontrait

dans ce monde-là qu'un seul visage exprimant la satisfaction; c'était celui de l'oncle Samuel, ou plutôt du cousin Samuel, car c'était le véritable degré de parenté qui existait entre Abram Cornaz et lui: par suite de l'habitude qu'il avait de nommer Antoine son neveu, on ne l'appelait à la ferme que *l'oncle Samuel*. Assez pauvre, malgré une envie forcenée de devenir riche, et un travail soutenu de plusieurs années, il s'était fixé, après avoir longtemps habité une autre partie du canton, au village de Chexbres. Il avait ouvert dans ce lieu une petite auberge qui, soit dit en passant, était peu fréquentée par les gens de l'endroit, car le caractère de l'hôte n'était sympathique à personne.

C'était une triste nature que celle de l'oncle Samuel. Désespérant d'atteindre le but unique de toute sa vie, arrivé à la porte de la vieillesse sans avoir amassé cet argent tant convoité et pour lequel, il faut le reconnaître, il avait tout sacrifié, voir même jusqu'au plus petit sentiment de générosité, il n'avait d'autre joie que les soucis et les malheurs d'autrui. Aussi quel baume précieux sur son cœur que les plaintes amères de son riche cousin! quelle douce musique à son oreille que les récriminations de ce cher neveu Antoine! Avec quelle indignation bien sentie il approuvait l'un et l'autre (séparément, cela va sans dire) dans leur ressentiment... Quelle douce satisfaction pour lui de voir le père se rendre en grondant visiter ses terres, le fils, la figure empoûvrée de colère, se diriger vers un des cabarets de Lutry ou de Cully, et les domestiques disputer entr'eux.

Les choses en étaient là, lorsque, par un beau soir de printemps, *l'oncle Samuel* était dans la salle à boire de son auberge, occupé à la lecture de son journal. La *Gazette de Lausanne* ou le *Nouveliste Vaudois*, je ne sais lequel des deux, n'absorbaient pas tellement son attention qu'il ne pût jeter de fréquents coups-d'œil sur la table chargée de bouteilles vides et de verres, à côté de la sienne. Chaque regard était suivi d'une tape sur la poche de son pantalon, qui rendait alors un son argentin. — Ouais! murmurait-il d'un ton goguenard, ils seront bien en arrivant à Lausanne, s'ils continuent de ce train-là... Les pintes de la Cité vont faire de bonnes recettes, avec des gaillards pareils. Antoine d'abord ne ménagera pas les écus du cousin... hé! hé! il faut payer l'honneur d'avoir un fils sous-officier. Une école militaire de cinq semaines, juste au moment des gros travaux... Allons voir ce que dit le cousin Abram.

Pendant que le charitable aubergiste pose son journal, cache ses lunettes dans leur étui et cherche son chapeau, expliquons en deux mots ce qui avait donné lieu au monologue dont nous venons d'entendre une partie. Le fils d'Abram Cornaz, qui venait de recevoir sa nomination de caporal de grenadiers, avait cédé aux sollicitations pressantes de plusieurs jeunes gens des environs, recrutés de l'année précédente, qui l'engageaient à passer avec eux son école de caporal, quoiqu'il eût la faculté de la renvoyer à plus tard.

Malgré la défense formelle de son père, Antoine adressa une demande à l'inspecteur des milices et reçut, bientôt après, l'autorisation de se joindre au détachement dont ses jeunes amis devaient faire partie.

Abram Cornaz fut d'autant plus chagriné de la désobéissance de son fils qu'il avait compté sur lui pour le seconder dans les forts travaux du commencement de l'année; aussi répondit-il par un refus péremptoire à la demande d'argent que lui fit ce dernier à l'occasion de son école militaire.

Antoine, dont on connaissait la fortune à venir, trouva un prêteur obligé qui lui avança une assez forte somme destinée à suffire aux exigences de son nouveau grade. Au jour fixé pour le départ, toutes les connaissances du jeune caporal arrivèrent à Chexbres pour le chercher, et Antoine les reçut à l'auberge de l'oncle Samuel, où de vigoureux toasts furent portés à l'honneur de notre héros. On but à ses futures épaulettes, à la vie de caserne, à la bonne arrivée, au retour prochain, et toute la joyeuse bande quitta le village précédée par un tambour qui tapait sur sa peau d'âne de la façon la plus réjouissante.

Laissons-les continuer leur route et revenons à l'auberge de la Croix-Blanche, où nous attend une nouvelle connaissance.

Une jeune fille de 19 ans environ, de mise modeste, mais d'une scrupuleuse propreté, venait

d'arriver chez l'oncle Samuel et l'avait rencontré sur sa porte au moment où il sortait pour aller chez Abram Cornaz. Sa robe de *gilette* dessinait une taille un peu forte, mais bien prise et gracieuse, ses pieds bien chaussés sont petits et cambrés et son bonnet de tulle à la peine à contenir une chevelure des mieux fournies.

L'aubergiste la reconnut à première vue.

— Tiens, c'est toi, Marguerite. Quel vent t'amène par ici, comment se porte ta mère.

— Ma mère, reprit la jeune fille, — et deux larmes silencieuses jaillirent de ses yeux battus, — ma mère est morte. Voici une lettre qu'elle m'a recommandé de vous remettre. J'ai été malade pendant trois semaines après la mort de ma chère mère, et dès que j'ai pu quitter N..., je me suis mise en route pour venir vous trouver.

A ces paroles, la figure de l'oncle Samuel se rembrunit, et c'est d'un ton beaucoup moins amical qu'en commençant qu'il engagea Marguerite — puisque tel est le nom de l'orpheline — à entrer dans la chambre. Pendant qu'il prenait connaissance de la lettre, la pauvre enfant regardait machinalement autour d'elle, puis son regard se fixa bientôt sur la figure de l'aubergiste. En voyant l'air de plus en plus contrarié de celui-ci, elle baissa les yeux: on pouvait s'apercevoir à quelques mouvements nerveux des efforts qu'elle faisait pour cacher une émotion trop vive pour être contenue. Tout-à-coup des sanglots qu'elle ne peut retenir font relever la tête à l'oncle Samuel qui méditait profondément sur le contenu de la lettre.

— Ah ça, qu'as-tu à pleurer maintenant?

— Pardon, mon parrain, je pensais à ma pauvre mère.

— Hum! ta pauvre mère, ce n'est pas ma faute si elle était pauvre; quant à être ton parrain, c'est vrai, je le suis, mais ce n'est pas une raison pour vous tomber ainsi sur les bras sans seulement vous dire gare. C'est assez commode, on écrit une lettre longue comme un sermon à un malheureux parrain, qui toute sa vie a *tiré le diable par la queue*, on le charge de ses dernières volontés comme si on avait de bonnes terres au soleil, puis on meurt tranquillement. Voilà. (A suivre).

#### Un champ de pommes de terre aux Bastions (Genève).

Avant 1816, Genève n'avait qu'un jardin botanique à peine digne de ce nom. A la fin de cette même année, le célèbre de Candolle, nommé professeur à l'Académie de Genève et chargé de donner des cours publics, ne tarda pas à reconnaître la nécessité de créer un jardin plus spacieux et plus commode. Deux raisons firent jeter les yeux sur l'ancienne promenade du Bastion-bourgeois.

M. de Candolle fut chargé de la direction du jardin et des travaux préparatoires.

Ces travaux furent entrepris avec beaucoup de promptitude. On eût bientôt abattu et fait disparaître les arbres qui occupaient le milieu de la promenade. Mais la disette qui affligea Genève dans l'hiver de 1816 à 1817 (année de *la misère*), renvoya forcément la création du jardin pour employer le terrain à la plantation de pommes de terre. Ce ne fut que l'automne suivant, après la récolte, que l'on commença à s'occuper de cultures botaniques et de constructions relatives à cet objet.

#### Le lapin, le chien et le chasseur.

César, chien d'arrêt renommé,

Mais trop enflé de son mérite,

Tenait arrêté dans son gîte

Un malheureux lapin de peur inanimé.

« Rends-toi! » lui cria-t-il d'une voix de tonnerre.

Qui fit au loin trembler les habitants des bois;

Je suis César, connu par ses exploits,

Et dont le nom remplit toute la terre »

A ce grand nom, Jeannot lapin,

Recommandant à Dieu son âme pénitente,

Demande d'une voix tremblante:

« Très sérénilissime matin,

Si je me rends, quel sera mon destin? »

— Tu mourras. — Je mourrai! dit la bête innocente. Et si je fuis? — Ton trépas est certain.

— Quoi! reprit l'animal qui se nourrit de thym,  
Des deux côtés je dois perdre la vie!  
Que votre illustre Seigneurie  
Veuille me pardonner, puisqu'il me faut mourir.  
Si j'ose tenter de m'enfuir ».  
Il dit, et fuit en héros de garenne.  
Caton l'aurait blâmé, je dis qu'il n'eût pas tort;  
Car le chasseur le voit à peine  
Qu'il l'ajuste, le tire et... le chien tombe mort.  
Que dirait de ceci notre bon La Fontaine?  
Aide-toi, le ciel t'aidera.  
J'approuve fort cette morale-là.

Cette jolie fable, très spirituelle et dont le trait final si malicieux est inattendu, fut composée à Valence, en 1786, par Napoléon Bonaparte, âgé de dix-sept ans et déjà lieutenant d'artillerie; c'est vers la même époque qu'il composa pour un cadran solaire l'inscription suivante:

L'ombre passe et repasse  
Et sans repasser l'homme passe.

On le voit, Napoléon I<sup>er</sup> avait un beau brin de plume à son épée.

**Almanach national vaudois.** — Sous ce titre, et à l'occasion des fêtes de l'indépendance, il vient de paraître chez M. Regamey et C<sup>ie</sup>, imprimeurs à Lausanne, un almanach dont la couverture est élégamment illustrée des écussons, en couleurs, des principales villes du canton. Nous avons parcouru avec beaucoup d'intérêt cette publication, qui contient, à côté de nombreuses annonces industrielles, divers souvenirs et particularités historiques heureusement choisis et accompagnés de nombreuses vignettes. Il nous suffira de citer ces quelques morceaux: Gabriel-Antoine Miéville. — Jean-Jacques Cart. — Organisation administrative du Pays de Vaud sous le régime bernois. — L'incident de Thierrens. — La prise de Berne. — Une fête civique en 1798. — Le 14 juillet 1798. — Fête patriotique du Grutli. — Le calendrier républicain. — La maison d'Isbrand Daux, et la page suivante que nous prenons la liberté de reproduire en partie:

#### Une dégradation militaire

A LAUSANNE, EN 1798

A peine les troupes françaises eurent-elles pénétré sur notre territoire, que le peuple des villes et des campagnes eut à se plaindre de la conduite des soldats, de leurs exigences, de leur attitude brutale, de leurs délits, même de leurs crimes. La Suisse était traitée en pays conquis. Les troupes qui passaient sur notre sol pour rejoindre l'armée d'Italie, pillaient à droite et à gauche, imposaient des réquisitions de toute espèce. Des hommes, des femmes et des enfants furent maltraités et le canton du Léman eut tout particulièrement à souffrir du passage de ces régiments. De nombreuses plaintes furent adressées à ce sujet au Directoire helvétique.

Les tribunaux militaires, les conseils de guerre n'atteignaient pas toujours les coupables et des plaintes arrivaient jusqu'aux Conseils helvétiques qui, par le Directoire, les transmettaient aux généraux français. On doit constater que les officiers supérieurs s'efforçaient de réprimer ces excès et de rétablir l'ordre.

Le *Bulletin officiel* mentionne à diverses reprises des poursuites exercées, des jugements prononcés par les autorités militaires françaises ou les autorités judiciaires vaudoises, contre des soldats délinquants! Voici, entre autres, un récit communiqué au public par le Préfet national du Canton du Léman, et qui parut dans les journaux de l'époque, sous la signature de ce haut fonctionnaire Henri de Polier-Vernand:

Hier, 25 du courant, le nommé Maccard, sergent de la 1<sup>re</sup> compagnie du 3<sup>me</sup> bataillon de la 73<sup>e</sup> demi-brigade française, a été solennellement cassé en présence des bataillons assemblés à cet effet sur la place de Montbenon et d'une foule de citoyens; ce militaire s'est vu contraint de rendre les galons, marque distinc-

tive de son grade, pour de là être conduit dans les prisons de l'Evêché, d'où il sera envoyé sous escorte à Milan pour y être jugé par le Conseil de guerre de la division. Le dit Maccard étant logé la nuit du 21 au 22 de ce mois chez le citoyen Jean-Pierre Bonnet, meunier à Seigneux, district de Moudon, est accusé d'avoir, étant pris de vin, donné un coup de sabre (le fourreau n'étant pas tiré) à la citoyenne Bonnet, son hôtesse, ce qui lui a fait une blessure assez considérable à la tête, quoique non dangereuse, et d'avoir ensuite cassé le bois d'une fenêtre du moulin et quelques carreaux de vitres. Il est convenu de ce dernier fait, mais nie le coup de sabre; quoi qu'il en soit j'ai demandé justice au citoyen Vouillemont, chef de la 73<sup>me</sup>, et il n'a pas hésité à prononcer provisoirement la cassation du coupable et son renvoi au Conseil de guerre.

Le caporal et le grenadier de la même demi-brigade qui, étant ivres, ont insulté et frappé trois citoyens et deux citoyennes, sur la chaussée auprès de l'auberge de la Croix-Blanche, le 23<sup>me</sup> courant dans l'après-midi, ont été cassés de caporal et de grenadier, et mis à la queue des compagnies; ils sont conduits à Milan au Conseil de guerre; le citoyen chef m'a donné sa parole qu'ils seront punis exemplairement et que le jugement me sera envoyé; l'assassin de l'aubergiste de la *Liberté*, à Bex, est dans les fers et sera jugé en conformité des lois; les verbaux de tous les délits commis par les militaires français sont adressés au Directoire exécutif, ensuite de ses ordres, et il pourvoira auprès du général en chef non seulement à leur punition, mais pour prévenir de pareils désordres par tous les moyens qu'une discipline exacte et sévère peut présenter.

**Pommes meringuées.** — Faites sauter dans sept onces de beurre et pareille quantité de sucre en poudre, neuf onces de pommes de reinette, épluchées en quartiers et émincées, de l'épaisseur d'une pièce de 50 centimes. Lorsqu'elles sont cuites dressez-les en dôme sur un plat; battez en neige quatre blancs d'œufs dans lesquels vous mettez quatre onces de sucre en poudre. Masquez les pommes d'une couche égale de ces blancs d'œufs, saupoudrez de sucre en poudre et faites prendre couleur au four chaud. On peut ajouter de la vanille ou le zeste d'un citron.

**Citrons.** — Comment conserver, en évitant les moisissures, les citrons si précieux pour toutes sortes d'usages? Sans parler du «grog», révéralif et sudorifique, le citron, ou plutôt son jus albumineux, recelant l'acide citrique, guérit les maux de gorge pour peu qu'on le prenne au début.

Une prudente ménagère a donc toujours des citrons en réserve, mais il faut les conserver. Or, d'après le *Scientific american*, on peut y parvenir pratiquement, en les mettant dans de l'eau fraîche renouvelée chaque semaine, les citrons mûrissent et deviennent juteux. Ils peuvent être ainsi conservés pendant plusieurs mois.

#### Boutades.

Dans une agence de mariage, une vieille dame, absolument horrible, se présente. Et minaudant, elle dit à l'agent:

— Pensez-vous me trouver un parti?

— Mais je n'en désespère pas, madame... Il peut se présenter un aveugle.

Un mari est toujours inquiet, quelque pure que soit sa conscience, quand sa femme lui apprend qu'il a rêvé tout haut et refuse de lui répéter ce qu'il a dit.

Le père Bec-Salé, un vieil ivrogne possesseur d'un nez rutilant, dont on lui fait compliment:

— Un vrai phare, lui dit-on.

— Oui, monsieur, un phare pour indiquer qu'il ne passe pas beaucoup d'eau dessous.

Le président du tribunal essaie de réconcilier deux époux:

— Comment voulez-vous que je prononce le divorce contre vous? Vous ne vous êtes seulement jamais battus.

Le mari avec un soupir:

— Ce ne sont pourtant pas les occasions qui nous ont manqué!

Compliments délicats:

Oui, je l'avoue, dit une vieille coquette, je n'ai pas beaucoup changé, monsieur, et je vais vous le prouver en vous montrant le portrait qu'un photographe a fait de moi quand j'étais jeune fille.

— Ah! la photographie était déjà inventée!

Dans le cabinet du Juge d'instruction:

Le prévenu, très chic, monocle à l'œil:

— Enfin, M. le juge, que peut-on bien me reprocher?

— On vous reproche d'avoir abusé de votre situation pour ruiner un certain nombre de malheureux.

— Allons donc!

— Tous ceux qui ont affaire à vous, vous les mettez deux...

— Vous aussi, monsieur le juge!

Savais-tu, dit l'autre jour Boireau à un de ses camarades, que c'est par les pattes que les sauterelles entendent? Non... Eh bien, figure-toi que dernièrement ayant mis une sauterelle sur la table, j'ai frappé un grand coup dessous... la sauterelle a immédiatement fait un bond. Alors je lui ai arraché les pattes, je l'ai remise à la même place et j'ai de nouveau cogné sous la table: cette fois elle n'a pas sauté... ce qui prouve bien qu'elle n'entendait plus!

Iphigénie, cordon-bleu émérite, n'aime pas la musique. L'autre jour, comme sa maîtresse attelée à son piano jouait sans relâche du Wagner, elle entre brusquement au salon:

— Si madame continue à jouer comme cela, pour sûr que ma crème va tourner.

Le professeur explique les premières notions du style:

— Voyez-vous, la rencontre de deux *a* est toujours désagréable à l'oreille; il faut donc l'éviter avec soin.

Ainsi, ne dites jamais: *Je vais à Amiens*. Dites plutôt: *Je vais à Perpignan*.

**THÉÂTRE.** — Dimanche 9 janvier, deuxième représentation de *La Mendiant de Saint-Sulpice*, le grand succès de l'Ambigu.

*La Mendiant de Saint-Sulpice* est un mélodrame en cinq actes et dix tableaux, de Xavier de Montépin et J. Dornay, qui fut joué pour la première fois le 20 décembre 1895, sur le théâtre de l'Ambigu à Paris, et repris le 15 octobre 1897 au Théâtre de la République. Le succès en est partout très vif. C'est du bon mélodrame, très bien fait, très intéressant. Le drame est tiré d'un roman. Il resserre dans l'espace d'une pièce qui dure quatre heures, une série d'événements extraordinaires qui remplissent trois volumes.

L. MONNET.

#### Papeterie L. MONNET, Lausanne.

Au bon vieux temps des diligences, par L. Monnet, jolie brochure, avec couverture illustrée, fr. 1, 50.

Causeries du Conteur vaudois. Choix de morceaux amusants en patois et en français. La première série (2<sup>me</sup> édition illustrée) et la seconde sont encore en vente, à fr. 1, 50 la série.

Chansonnier vaudois, par C. Dénézé, fr. 1, 80.

Au même magasin: Cartes de visite, de félicitations et de faire-part. — Impressions de factures, en-têtes de lettres, cartes de commerce, etc.

Registres de toutes régures et de tous formats. — Confection sur commandes. — Copie de lettres et fournitures de bureaux.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Lioud.